

Charte de bonne conduite et de civilité de l'étudiant École de Shiatsu, Massage et Sophrologie de Guyane – LE TOUCHER ZEN GUYANE

Introduction :

L'École est un lieu d'instruction, de formation et de vie collective où s'appliquent les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité.

La mise en pratique de ces valeurs au sein de l'école permet d'offrir un cadre de vie propice aux apprentissages et à la réussite de tous.

Pour cela, chacun doit connaître, s'approprier et appliquer ces règles communes.

La présente charte reprend les principaux éléments du règlement intérieur sous une forme simplifiée. Ces règles sont les conditions du « vivre ensemble » dans un organisme de formation.

Chaque étudiant doit donc s'engager personnellement à les respecter dans les cours, dans l'établissement et à ses abords.

Respecter les règles de la formation :

- Respecter l'autorité des formateurs ;
- Respecter les termes du contrat signé, notamment les aspects financiers (établissement virements permanents ...) ;
- Respecter les horaires des cours et des activités pour lesquelles un engagement a été pris ;
- Se présenter avec son livret et le matériel nécessaire ;
- Faire les pratiques et le travail personnel demandés par le formateur ;
- Entrer en cours et circuler dans les zones communes calmement ;
- Entrer dans l'école avec une tenue vestimentaire convenable ;
- Adopter un langage correct.

Respecter les personnes :

- Avoir un comportement respectueux envers les enseignants et les autres élèves à l'intérieur de l'établissement ou ses abords, y compris sur les divers groupes WhatsApp, Messenger... et les mails groupés destinés aux étudiants et/ou enseignants ;
- Être attentif aux autres et solidaire des élèves plus vulnérables ;
- Refuser et reporter tout type de violence ou de harcèlement ;
- Respecter et défendre le principe absolu de non-jugement, ni à priori ;
- Respecter l'interdiction d'utiliser son portable pendant les cours ;
- Ne pas utiliser son téléphone portable pour filmer sans autorisation du formateur ;
- Faciliter et respecter le travail entre les élèves ;

Respecter les biens communs :

- Respecter le matériel de l'établissement, ne pas mettre de boissons ou aliments dans la salle de cours ;
- Garder les locaux et les sanitaires propres ;
- Ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable ;
- Respecter les principes d'utilisation du matériels mis à votre disposition ;
- Ne pas dégrader le matériel mis à votre disposition ;

Début de cours :

- Je viens en cours à l'heure avec toutes les affaires nécessaires ;
- Je dépose mes chaussures dans la zone prévue à cet effet ;
- Je me change dans le vestiaire, et y laisse mes effets personnels ;
- Je rentre calmement en salle ;

Parapher :

Pendant le cours et en activité :

- Il est interdit de faire du bruit, de proférer des propos racistes, sexistes ou homophobes ;
- Il est interdit d'utiliser son téléphone, ou tout autre appareil électronique sans autorisation ;
- Je respecte le mobilier et le matériel mis à ma disposition ;
- Je demande au professeur pour me déplacer ;
- Je lève la main pour prendre la parole ;
- En cas de besoin, je demande au professeur l'autorisation de quitter la salle ;
- Je n'utilise ou ne touche le matériel que si le professeur me le demande ;
- J'applique les consignes de sécurité dans l'utilisation des machines ;
- Il est interdit de contester en plein cours l'autorité du formateur (idem groupes WhatsApp, mails groupés, groupes Messenger ...) ;
- Je m'investis dans les activités proposées prévues pour la réussite de ma formation ;
- Je privilégie une démarche conduisant à me rendre le plus autonome possible ;
- Je demande un rendez-vous avec l'enseignant ou la direction en cas de litige, doute, blocage ou incompréhension ;

Sur les Tatamis ou tables de massage :

- Les Tatamis et les tables de massage sont fragiles : pas de chaussure, pas de nourriture et boissons ;
- En cas de problème avec du matériel, j'interpelle le formateur ;
- Je prends et range correctement le matériel à la fin de la journée ;

A la fin du cours :

- Je range le matériel, nettoie mon poste de travail et je jette les papiers, bouteille d'eau à la poubelle ;
- Je lave le matériel ou vaisselle que j'ai utilisé ;
- Je range le matériel dans les conditions et lieux prévus à cet effet ;
- J'attends que le professeur m'autorise à sortir ;
- Je sors calmement après avoir récupéré mon livret de l'étudiant ;

Suivi des cours, niveau et absences :

Vous êtes inscrit à une formation professionnelle contrôlée par l'État. Seuls les formateurs sont habilités à valider ou confirmer votre niveau ou vous faire répéter un cours compte tenu de votre évolution personnelle.

Il ne sera pas toléré plus de 10% d'absence sur l'ensemble de la formation, et pour l'ensemble des pratiques supervisées programmées sur l'année scolaire. Le stagiaire devra rattraper les heures manquées (si plus de 10% et moins de 40%) avec le groupe suivant directement le sien (G+1) pour pouvoir se présenter aux épreuves finales.

Au-delà de 40% d'absence ou si les heures à rattraper (plus de 10%) se font avec des groupes ultérieurs (G+2 ou plus), le stagiaire devra répéter l'ensemble des séquences et devra s'acquitter de la somme de 50% du tarif complet de la formation.

Fait à Cayenne

Nom et signature de l'étudiant

Le

